AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 TER, Avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud
Les métiers de l'audit

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les

restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Eléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui présente les effets de la pandémie Covid-19 sur l'activité de votre Association et ses conséquences sur l'application du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuel

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

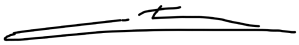
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 juillet 2021



AUDIT BUGEAUD
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de Résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	138 561	92 466	46 095	8,29	18 031	2,94
. Autres immobilisations corporelles	587 909	468 647	119 262	21,46	116 108	18,94
. Immobilisations corporelles en cours					8 181	1,33
Immobilisations financières						
. Autres	17 500		17 500	3,15	17 500	2,86
TOTAL (I)	***743 970***	***561 113***	***182 857***	32,90	***159 820***	26,08
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés sur commandes					12 913	2,11
Créances						
. Autres	35 980		35 980	6,47	76 365	12,46
Valeurs mobilières de placement	104 485		104 485	18,80	103 285	16,85
Disponibilités	219 626		219 626	39,51	255 336	41,66
Charges constatées d'avance	12 865		12 865	2,31	5 152	0,84
TOTAL (II)	***372 955***		***372 955***	67,10	***453 051***	73,92
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***1 116 926***	***561 113***	***555 812***	100,00	***612 871***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	208 729	37,55	208 729	34,06
Report à nouveau	102 189	18,39	78 361	12,79
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 514	-3,14	23 827	3,89
Situation nette (sous total)	293 403	52,79	310 918	50,73
Subventions d'investissement	117 511	21,14	107 254	17,50
TOTAL (I)	***410 915***	73,93	***418 171***	68,23
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	30 996	5,58	39 263	6,41
TOTAL (II)	***30 996***	5,58	***39 263***	6,41
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000	1,80	27 640	4,51
Provisions pour charges	12 907	2,32	9 927	1,62
TOTAL (III)	***22 907***	4,12	***37 567***	6,13
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 112	0,83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 539	3,16	19 868	3,24
Dettes fiscales et sociales	55 870	10,05	62 484	10,20
Autres dettes			16 658	2,72
Produits constatés d'avance	17 586	3,16	13 750	2,24
TOTAL (IV)	***90 995***	16,37	***117 871***	19,23
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**555 812**	100,00	***612 871***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	6 360		6 915		-555	-8,02
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	302 376		399 456		-97 080	-24,29
- Ventes de prestations de services	15		5 528		-5 513	-99,72
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	528 733		422 460		106 273	25,16
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	69 250		60 428		8 822	14,60
- Mécénats	18 500		15 182		3 318	21,85
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	33 790		15 710		18 080	115,09
Utilisations des fonds dédiés	8 267		816		7 451	913,11
Autres produits	3 689		6 765		-3 076	-45,46
Total des produits d'exploitation (I)	***970 980***		***933 261***		***37 719***	4,04
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	217 323		186 051		31 272	16,81
Impôts, taxes et versements assimilés	14 654		11 781		2 873	24,39
Salaires et traitements	577 917		533 372		44 545	8,35
Charges sociales	133 330		137 071		-3 741	-2,72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	89 096		67 301		21 795	32,38
Dotations aux provisions			27 640		-27 640	-100,00
Reports en fonds dédiés			11 000		-11 000	-100,00
Autres charges	25 912		3 355		22 557	672,34
Total des charges d'exploitation (II)	***1 058 234***		***977 570***		***80 664***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***-87 253***		***-44 310***		***-42 943***	-96,90
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	1 791		2 455		-664	-27,04
Total des produits financiers (III)	***1 791***		***2 455***		***-664***	-27,04
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***1 791***		***2 455***		***-664***	-27,04
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***-85 463***		***-41 855***		***-43 608***	-104,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	21 229		13 442		7 787	57,93
Sur opérations en capital	48 442		52 728		-4 286	-8,12
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000				5 000	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	***74 671***		***66 170***		***8 501***	12,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	6 239		179		6 060	N/S
Sur opérations en capital	265				265	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	***6 504***		***179***		***6 325***	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***68 168***		***65 991***		***2 177***	3,30

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Impôts sur les bénéfices (VIII)	219	309	-90	-29,12
Total des produits (I + III + V)	1 047 442	1 001 885	45 557	4,55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 064 956	978 058	86 898	8,88
EXCEDENT OU DEFICIT	***-17 514***	***23 827***	***-41 341***	-173,49

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS :		
Dons en nature		5 506
Prestations en nature		
Bénévolat	201 057	218 002
TOTAL	***201 057***	***223 508***
CHARGES :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		5 506
Prestations		
Personnel bénévole	201 057	218 002
TOTAL	***201 057***	***223 508***

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois également.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 555 812,35 E.

Le résultat net comptable est une perte de 17 514,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/06/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Il s'agit de la deuxième application de ce règlement comptable mis en place dès l'exercice 2019 chez Approche.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements de l'établissement de Saint Maur des Fossés sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une dotation de provision de 3 k € comptabilisée à la clôture.
A la clôture la provision s'élève à 12,9 k€ contre 9.9 k€ à la fin de l'année 2019.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association Approche constate que cette crise sanitaire a un impact significatif et sur le plan financier et sur l'organisation matérielle de son activité mais estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

L'association a fermé ses espaces de vente du 16 mars au 10 mai 2020 alors que l'espace d'Orly venait juste d'ouvrir ses portes.

L'association a également fermé en novembre 2020.

Elle a eu recours au chômage partiel pour la majorité des salariés et a reporté les règlements des cotisations Urssaf suivant la réglementation en vigueur.

Pour la fermeture de novembre 2020, l'Association Approche a bénéficié du fonds de solidarité.

L'impact financier de la crise sanitaire est estimé à 104 k€ se décomposant en :

- perte d'activité : 130k€
- salaires complétant les indemnités chômage partiel afin de maintenir les salaires nets à payer : 3 k€
- achats spécifiques de protection contre le virus : 9 k€

Ces charges d'un total de 142 k€ ont été compensées partiellement par 38 k€ de produits :

- fonds de solidarité : 10 k€
- subvention ADEME : 28 k€

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 743 970

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	626 879	108 079	8 488	726 470
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	***644 379***	***108 079***	***8 488***	***743 970***

Amortissements et provisions d'actif = 561 113

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	484 559	76 596	42	561 113
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***484 559***	***76 596***	***42***	***561 113***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.outillage barbès	71 351	66 173	5 177	de 3 à 7 ans
Mat.outillage orly	37 651	5 420	32 231	de 3 à 5 ans
Mat.outil.product.co barbès	4 711	3 280	1 430	de 2 à 5 ans
Agencements, aménag. barbès	16 273	16 273	0	de 3 à 5 ans
Agencement, aménagements orly	8 575	1 318	7 257	5 ans
I.g.a.a.d. barbès	355 614	317 185	38 429	de 3 à 9 ans
I.g.a.a.d.orly	4 353	1 814	2 539	de 2 à 5 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	25 840	4 489	6 ans
Matériel transport barbès	80 724	80 724	0	de 3 à 5 ans
Matériel transport orly	36 516	3 347	33 169	5 ans
Matériel bureau et info.barbès	46 244	31 393	14 851	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.orly	18 025	4 000	14 025	de 3 à 5 ans
Mobilier barbès	2 113	2 113	0	3 ans
Mobilier orly	13 990	2 230	11 760	de 3 à 10 ans
TOTAL	***726 470***	***561 113***	***165 357***	

Etat des créances = 66 345

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	48 845	48 845	
TOTAL	***66 345***	***48 845***	***17 500***

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	964		964		
Comptes financiers					
TOTAL	***964***		***964***		

Produits à recevoir par postes du bilan = 34 662

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	34 662
Disponibilités	
TOTAL	***34 662***

Charges constatées d'avance = 12 865

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 22 907

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	37 567	12 980	27 640		22 907
TOTAL	***37 567***	***12 980***	***27 640***		***22 907***

Etat des dettes = 90 995

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	17 539	17 539		
Dettes fiscales & sociales	55 870	55 870		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	17 586	17 586		
TOTAL	***90 995***	***90 995***		

Charges à payer par postes du bilan = 36 803

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 521
Dettes fiscales & sociales	32 282
Autres dettes	
TOTAL	***36 803***

Produits constatés d'avance = 17 586

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 117 511 € (subvention d'investissement 520 252 € - réintégration 402 741 €) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les augmentations de subventions d'équipement de l'exercice sont de 58 699 € affectés aux équipements du local d'Orly et à l'achat d'une camionnette Renault Master pour Orly également.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2020 s'élèvent à 48 442 € dont 12 215 € pour Orly et 36 227 € pour Saint Maur des Fossés.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE

A été reprise au cours de l'exercice 2020 la provision pour risque de non recouvrement du FSE pour 22 639.50 €

Ont été dotés par contre les risques de non recouvrement de la subvention EPT 10 pour 5000 € supplémentaire

Le total des Provisions pour Risques s'élève à 10 000 € fin 2020 contre 27 640 € fin 2019 et correspond à la provison contre les risques de non recouvrement de la subvention EPT 10.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 302 391

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	302 376	100,00 %
Produits des activités annexes	15	0,00 %
TOTAL	***302 391***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 219

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-87 253		-87 253
Résultat financier	1 791	219	1 572
Résultat exceptionnel	68 168		68 168
Participation des salariés			
TOTAL	***-17 295***	***219***	***-17 514***

Autres informations relatives au compte de résultat

Le compte de transferts de charges correspond aux actions de formation prises en charge par Uniformation :
10 187 € en 2020 contre 6 688 € en 2019

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 940
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***3 940***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	8
Ouvriers	27
Apprentis sous contrat	
TOTAL	***36***

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 14 149 heures effectuées par 88 bénévoles (64 femmes et 24 hommes) valorisées à 201 057 €

Les frais kilométriques d'un montant de 2 744 € abandonnés par les bénévoles ont été comptabilisés dans les comptes 625400/754120 conformément au nouveau règlement comptable et les dons en nature correspondant à 1 200 € de prestations d'avocats offertes ont été comptabilisés en 622610/ 754213

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 34 662

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rab.rem.rist.avoir a(409800)	410
Divers pdts a recevo(468700)	34 252
TOTAL	***34 662***

Charges constatées d'avance = 12 865

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	12 865
TOTAL	***12 865***

Charges à payer = 36 803

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	4 521
TOTAL	***4 521***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Primes à verser(428110)	6 000
Prov. congés à payer(428200)	17 670
Ch.soc.prime a verser (438110)	3 000
Ch.soc.dette cong.a(438200)	5 611
TOTAL	***32 282***

Produits constatés d'avance = 17 586

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	17 586
TOTAL	***17 586***